



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2297

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Amoeba pour son programme de recherche et de développement DDELPHES - Période 2011-2015

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011

Délibération n° 2011-2297

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Amoeba pour son programme de recherche et de développement DDELPHES - Période 2011-2015**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Avec près de 100 000 emplois dans les sciences de la vie, la région Rhône-Alpes est le deuxième employeur national de ce secteur en forte croissance. Initié par la Communauté urbaine de Lyon, le pôle de compétitivité Lyonbiopôle est un atout majeur de la politique de soutien au développement de la filière sciences de la vie qu'elle met en œuvre depuis une dizaine d'années.

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, Lyonbiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et les cancers viro-induits de façon globale, du diagnostic et de la prévention au traitement en intégrant les systèmes d'administrations originaux. Cette approche "intégrée" vise à élaborer un "bouclier sanitaire" allant de l'identification du virus à la protection des populations pour lutter contre les pandémies et proposer des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes.

Les membres fondateurs de Lyonbiopôle sont BioMérieux, Sanofi Pasteur, Merial, Becton Dickinson, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le commissariat à l'énergie atomique (CEA) avec la présence de petites et moyennes entreprises (PME) et start up innovantes comme Alizé Pharma et PX'Therapeutics.

Lyonbiopôle a été conçu comme une "usine" à projets multi-partenariaux de R&D (recherche et développement), outil d'interface et de rapprochements entre industriels et académiques. Depuis sa création en 2005, Lyonbiopôle a permis de labelliser 87 projets de R&D multi-partenariaux représentant un investissement global de 459 M€. 26 de ces projets ont été financés par l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre des appels à projets du Fonds unique interministériel (FUI).

Par délibération du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement des 5 pôles de compétitivité qu'il soutient et a voté l'individualisation d'une autorisation de programme à hauteur de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

Deux fois par an, les projets labellisés par le pôle font l'objet d'une sélection par l'Etat. Les projets retenus donnent lieu à une convention avec l'Etat dans laquelle chaque financeur définit son niveau d'intervention.

Deux nouveaux projets de R&D, labellisés par Lyonbiopôle et soumis dans le cadre du 11ème appel à projets du FUI, ont été retenus officiellement par l'Etat.

La Communauté urbaine souhaite se positionner préférentiellement sur l'un d'entre eux : DDELPHES, colabellisé par Lyonbiopôle et Axelera.

Le projet DDELPHES

Le risque de contamination microbienne, liée à l'exploitation de circuits de refroidissement et réseaux d'eaux chaudes (tours aéroréfrigérantes, climatisation industrielle, eau chaude sanitaire, etc.) a été révélé en 2000 par plusieurs épidémies de légionellose. Pour faire face au renforcement de la réglementation et éviter les impacts sanitaires sur les populations environnantes, les exploitants ont alors fait le choix d'accroître l'application de traitements, au détriment de la qualité des eaux rejetées et de la préservation de l'environnement.

Un renforcement du suivi microbiologique de ces installations, afin d'anticiper et mieux juguler les dérives, permettrait de diminuer les risques infectieux tout en limitant les doses de traitement appliqué, donc les impacts sur l'environnement. Or, alors qu'il existe de nombreux capteurs de mesure in-situ pour les composés chimiques, aucun dispositif de mesure en continu de la contamination microbienne dans les eaux n'est disponible.

Le projet DDELPHES a ainsi pour objectif de développer un appareil de terrain automatisé et portable, permettant de détecter et analyser rapidement les micro-organismes présents dans l'eau. Pour cela, le dispositif intégrera toutes les étapes nécessaires à la réalisation de cette analyse : prélèvement en continu, préparation de l'échantillon, analyse automatisée et traitement de l'information. Il reposera sur l'alliance de technologies de pointe tant sur la partie biologique que sur la miniaturisation des procédés, afin d'obtenir un système compact, sensible et robuste.

Ce système permettra, à terme, de réaliser un suivi en continu de la qualité microbiologique de l'eau et de mieux piloter les traitements appliqués (classiques ou verts).

Pour réaliser cet objectif, le projet DDELPHES associe 6 partenaires complémentaires : 1 organisme de recherche, le CEA Leti, 2 PME dont une jeune société innovante lyonnaise, Amoeba et 3 grands groupes industriels. Le projet DDELPHES est porté par le centre de recherche d'un grand groupe lyonnais.

Les retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Le projet proposé présente les potentialités suivantes :

- la commercialisation du dispositif et la vente des consommables associés. Le 1er marché visé est celui de la lutte contre les légionelles et amibes dans les installations de refroidissement, ainsi que le suivi de l'efficacité des traitements. C'est un marché mondial et les perspectives de chiffres d'affaires s'élèvent à 300 k€ dès la 1ère année de commercialisation, pour atteindre plus de 30 M€ à partir de la 5ème année,
- le caractère générique du dispositif développé permettra ensuite d'étendre son utilisation à l'analyse d'autres micro-organismes. Ceci permettra d'adresser de nouveaux marchés, tels que la surveillance des eaux et le suivi des eaux de baignade,
- le déploiement du biocide biologique développé par Amoeba sera renforcé par l'existence du dispositif. Le projet représente donc un enjeu stratégique, tant pour le développement que la pérennisation d'Amoeba. Il devrait générer près de 10 postes,
- plus de 10 emplois seront également créés chez les autres partenaires, sans compter les emplois indirects chez les sous-traitants (création de lignes de production du dispositif et des consommables associés),
- les retombées environnementales seront également fortes. Le renforcement du suivi microbiologique, associé à une stratégie de traitement raisonné ou vert, permettra en effet de maîtriser les dérives tout en réduisant les doses de traitement et la consommation d'eau.

Le budget total du projet est de 3,227 M€ sur 36 mois, dont 1,129 M€ financés par le Fonds unique interministériel (FUI) et les collectivités locales partenaires selon la répartition détaillée ci-dessous :

Partenaires	Localisation	Assiette (€)	Taux (%)	Subvention demandée	Fonds unique Interministériel	Financeurs hors Rhône-Alpes	Communauté urbaine
partenaire1*	Ecully (69)	309 832	25	77 458	77 458		
Amoeba	Lyon (69)	564 189	45	253 885			253 885
partenaire 2*	Pessac (33)	286 938	30	86 081		86 081	
partenaire 3*	Le Pecq (78)	209 542	25	52 385	52 385		
partenaire 4*	Aix-en-Provence (13)	830 476	25	249 143	84 143	165 000	
CEA Leti	Grenoble (38)	1 025 929	40	410 371	410 371		
Total		3 226 906		1 129 323			

*La Communauté urbaine n'est pas autorisée à communiquer la raison sociale des tiers avec lesquels elle ne conventionne pas.

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine de Lyon

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet DDELPHES en attribuant une subvention de 253 885 € au profit de la PME Amoeba.

Il est proposé au Conseil d'approuver la conclusion d'une convention formalisant la participation de l'Etat et des différents financeurs. Une convention bilatérale entre la Communauté urbaine de Lyon et Amoeba règle, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 253 885 € au profit de la société Amoeba (Lyon) dans le cadre du projet de recherche et de développement DDELPHES relatif au pôle de compétitivité Lyonbiopôle pour la période 2011-2015,

b) - la convention à passer entre l'Etat et les collectivités locales financeurs du projet de recherche et développement DDELPHES,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la société Amoeba définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1556, le 11 mai 2009 pour la somme de 4 500 000 € en dépenses.

4° - Les dépenses d'investissement seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - projet DDELPHES - exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1556, selon l'échéancier suivant :

- 76 165 € en 2011,
- 63 472 € en 2012,
- 63 472 € en 2013,
- 50 776 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.